



# **XXXIIème COUPE YVES CAILLOL**

## **Grand Prix d'Aix-Marseille**

### **11, 12 et 13 mai 2018**

#### **REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE**

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.*

#### **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Epreuve ouverte aux joueurs licenciés dans une Fédération (voir cahier des charges FFGolf).

**Dames : index inférieur à 9.4      Messieurs : index inférieur à 6.4**

**Le champ des joueurs sera limité à 144 joueurs dont 33 dames minimum et 14 wild-cards**

*Les 6 WC Club seront attribuées aux 4 premiers messieurs et aux 2 premières dames du Critérium  
(réservé aux membres du club) disputé le dimanche précédent*

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueur(se)s de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les dames quel que soit leur index, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames.

**3 places Dames et 11 places Messieurs** (10% du champ) seront réservées aux joueur(se)s U16, quel que soit leur index, titulaires de la licence Or ne rentrant pas directement dans le champ par leur place au Mérite National Amateur ou par leur index. Ces places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle.

#### **FORME DE JEU**

54 trous Stroke Play (18 trous par jour)

Marques de départs : Dames : repères bleus      Messieurs : repères blancs

Cut à l'issue du 2<sup>ème</sup> tour : 55 % des dames et 55 % des messieurs ayant rendu un score valide au 1<sup>er</sup> tour (FOR, ABJ et DSQ non comptabilisés) + ex æquo.

Départs : organisation des départs suivant dispositions du VM Fédéral 2018.

En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries), le Comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve.

Départage : play-off en trou par trou pour la 1<sup>ère</sup> place sur les trous N°1, 2, 3, 4 et 9.

Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis sur les 9, 6, 3 et dernier trou.

#### **ENGAGEMENTS**

Droit d'engagement comprenant la journée d'entraînement :

- |   |             |
|---|-------------|
| • Adultes :   | <b>100€</b> |
| • Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1993 et 1999) :   | <b>50€</b>  |
| • Joueurs de 18 ans et moins (nés en 2000 ou après) : | <b>40€</b>  |
| • Membres adultes :                                   | <b>30€</b>  |
| • Membres de moins de 25 ans (nés en 1992 ou après) : | <b>15€</b>  |

Les inscriptions sont à adresser, par écrit uniquement, ***avant le jeudi 26 avril 2018*** à :

**Golf Aix-Marseille - Domaine Riquetti - 13290 Les Milles**

***Licence, certificat médical et droit de jeu fédéral annuel devront être à jour à la clôture des inscriptions.***

*Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs reste redevable du droit d'engagement.*

#### **PRIX**

3 Prix Brut Dames et Messieurs / 1 Prix Brut Mid-Amateurs

Remise des prix à l'issue de la compétition.

#### **COMITE DE L'EPREUVE**

Arbitre / Directeur du Tournoi : Jean-Claude GONDRAN

Arbitres : Guy PASTOR et Jean-Claude CHAMBOULEYRON

Président AS : Antoine RABUEL